

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 31 juillet 2013

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 10

L'an deux mil trente et un juillet, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2013.

Présents: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, ~~M. MORFOISE Alex, Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie~~, M. WILLANUEVA Jean-Noël, Mme RIGO Géraldine, Mme MASSANES Pascaline, ~~M. CAHORS Michel~~, M. CALVY Guy, ~~M. RAYMOND Maxence~~, Mme GARIBAL Danièle.

Absents excusés M. DUBRUN Jean-Philippe (procuration à M. CALVY Guy), M. MORFOISE Alex (procuration à Mme RIGO Géraldine) et M. RAYMOND Maxence

Absents non excusés : Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie et M. CAHORS Michel.

Secrétaire de séance : Mme RIGO Géraldine.

Le projet d'extension de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque est adopté à la majorité moins une voix. La représentation des communes telle que définie dans le projet est adoptée à la majorité moins deux voix. Limogne comptera quatre représentants, Lalbenque cinq.

Une subvention de 700 € est attribuée au festival «Les Passagères » au bénéfice des enfants des deux écoles de Limogne qui pourront ainsi assister à un spectacle le 05 septembre. Environ 80 enfants seront concernés.

Renouvellement de la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

Le bureau de vote est maintenu à la Maison des Associations jusqu'au 28 février 2015. L'emplacement d'affichage Place des Tilleuls est maintenu, celui aux abords de la Salle des Fêtes est supprimé.

La séance est levée à 20h10mn.

Fait à Limogne en Quercy, le 01 août 2013

Le Maire, Francis MERCADIER,